

**Les origines de la violence dans la société tunisienne au  
XIX<sup>ème</sup> siècle**

Ramzi Tej

Université de Gabès, Institut supérieur des Langues,  
ramzi.tej@yahoo.com

**The Roots of Violence in the Tunisian Society during the  
19<sup>th</sup> century**

Received: 11 /01 / 2021 ; Accepted: 17 /04 / 2022

**الملخص: جذور العنف في المجتمع التونسي خلال القرن التاسع عشر**  
هدفت هذه الدراسة إلى البحث في ظاهرة اجتماعية ميّزت البلاد  
التونسية خلال مجمل تاريخها الحديث، وخاصة منذ أواخر القرن الثامن  
عشر وحتى منتصف خمسينيات القرن التاسع عشر، وهي فترة اصطبغت  
بعديد المعارك والثورات الدموية، سواء على المستوى المحليّ - القبليّ، أو  
على المستوى الخارجيّ، والتي لا تزال راسخة في المخيال الشعبيّ  
التونسيّ وتتناقلها الأجيال حتى الماضي القريب لما كان لها من عميق  
الأثر في إعادة تشكيل ثوابت المجتمع. وأردنا إضافة إلى ذلك التعرّيج  
على أهمّ النقاط الخلافية التي طفت على السطح بين مختلف المختصّين  
في فقه اللّغة، والمتعلّقة حصرا بمفهوم العنف، وتحديدًا العنف القبليّ  
الذي كان السّمة الأبرز خلال تلك الفترة.

وراوحنا في عملنا بين المنهج التاريخيّ الذي من شأنه تدقيق  
المسائل التاريخيّة ذات الصّلة بموضوع البحث، إلى جانب المنهج الوصفيّ

الكفيل بتغطية جميع الجوانب على اختلافها، سواء الخلافية أو المتفق حولها، والتي من أبرزها أسباب نفسيّة ظاهرة العنف وتغلغلها صلب المجتمع التونسيّ، وكذلك السبيل المتبعة لتلافي تداعيات هذه الظاهرة على كلّ الشرائح المجتمعية المهمّشة منها أو المرفهة ذات الحظوة والمكانة الاجتماعية المرموقة.

ونذكر من بين جملة النتائج المتوصل إليها أنّ العنف كظاهرة اجتماعية هي إفراز من إفرازات الحقد الطبقيّ الدفين الذي ما انفكّ ينخر أسس المجتمعات عامّة والتونسيّ على وجه التحديد، وأنّ الدوافع المساهمة في تأجيجها متشابهة إجمالاً ولا جدال يحوم حولها، في حين أنّ أوجه الاختلاف تكمن في طريقة إخمادها والأساليب المتبعة في ترويضها والتي كانت زجرية في غالبيتها.

الكلمات المفتاحية: العنف؛ العنف القبليّ؛ المجتمع التونسيّ؛ السّاحل التونسيّ؛ التّاريخ الحديث.

### Abstract

The present research examines the study of a social phenomenon that had characterized Tunisia throughout its modern history, especially from the late eighteenth century to the mid-19<sup>th</sup>. This period marked the existence of many battles and bloody revolutions, at both local-tribal and external levels. Up to the present day, it has remained deeply rooted in the Tunisian popular memes that have passed down from one generation to the next for its deep impact on reshaping the basics of society. Besides, this paper investigates the most important contentious points raised by various experts in philology and related to the concept of violence and specifically inter-communal violence which had

been an outstanding feature throughout that period. Two major methods are employed. The historical method helps in the scrutiny of historical issues relevant to the present research and the descriptive method covers the topic from different perspectives, whether the controversial or agreed upon ones. The ultimate aim of this study is to reveal the real reasons that lay behind the prevalence of violence, its pervasiveness into the Tunisian mainstream society, and ways used to avoid the repercussions of such a phenomenon on all the marginalized or privileged sectors of the society. Among the results obtained, violence is viewed as a social phenomenon that has emerged because of class antagonism. The latter has continued to destroy societies in general terms and particularly the Tunisian community. Even the causes that fuel violence seem almost alike, over which there is no controversy. But, the divergences over how to cease violence point to ways and techniques that are generally punitive.

**Keywords:** Violence ; Inter-communal violence ; Tunisian society ; Tunisian coastline ; Modern history.

#### **Introduction :**

La Tunisie a été témoin de la succession de plusieurs civilisations méditerranéennes telles que la civilisation Phénicienne, Romaine, Byzantine, Arabo-islamique, et Ottomane qui ont laissé leurs séquelles immatérielles, ainsi qu'un mélange de races et de communautés, ce qui a formé une population mosaïque et un facteur d'enrichissement culturel. En revanche, elles ont provoqué une profonde crevasse entre les composantes de la société tunisienne.

Cette diversité a jeté des contrecoups sur la question des mouvements sociaux au moment où les résidents semblaient plus enclins à la tranquillité qu'à la violence. Ce qui explique l'absence de révolutions explicites dans l'histoire de la Tunisie.

Dans les faits, les historiens modernistes ont remarqué que cette phase historique de la Tunisie a été caractérisée par la fréquence des crises qui ont ravagé le pays tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Suite à la succession des années de sécheresse et de famine, ces facteurs ont créé une panique du pouvoir due aux difficultés croissantes en lien avec la collecte des impôts afin de répondre aux mérites du Bey. Sur ce plan, les indigènes ont été pressés dans leurs moyens de subsistance quotidiens. Au vu de toutes ces données, un conflit inéluctable s'est déroulé entre les deux parties.

Comme l'indiquent les différentes sources, une révolution pourrait avoir lieu quand le conflit dépasse les métadonnées et les mécanismes de contrôle et de pression, étant donné que la violence est avant tout un outil politique à travers lequel un tel groupe semble maintenir son identité politique. A l'en croire, l'autorité centrale en Tunisie a imposé son contrôle sur les déviations des indigènes en rejetant la protestation au nom du banditisme, du barbarisme et de la contrebande.

Quels sont donc les facteurs qui ont contribué à l'émergence de la violence au sein de la société tunisienne au cours de la période moderne?

Et cette violence a-t-elle contribué à la fragmentation de la société tunisienne attachée à ses coutumes et à ses traditions et dominée par le tribalisme?

## **1. La polémique conceptuelle de la violence et la naissance des conflits tribaux**

### **1.1. Origine de la violence:**

A dire vrai, il existe plusieurs points de vue contradictoires en rapport avec l'identification des origines de la violence. D'une part, elle se considère comme étant un élément instinctif provenant d'un acte de volonté et un attribut dû principalement aux conditions sociales visant à perturber

les structures communautaires, de l'autre (Corbet. 2000, P : 20-21).

Toutefois, la dite différence ne peut aucunement justifier la violence due, entre autres, au narcissisme individuel, le rejet de l'autre et le retour à l'héritage des prédécesseurs marqué par l'intolérance ethnique, sectaire ou même religieuse (Christi. 2006, P : 1).

La violence se constate en un acte se caractérisant par la dureté, la rudesse et l'utilisation de méthodes coercitives pour créer un état d'instabilité et de congestion au sein de la société (Baudoui, Nojon. 2007, P : 45), tel est le cas de la ville de Gafsa au sud tunisien au XIX<sup>ème</sup> siècle (Tlili. 2013, P : 115).

Sous cet angle, force serait de constater une sorte de comptabilité entre, d'un côté, la définition de la violence proposée, et sa dimension politique de l'autre. Pour faire court, la violence politique, ainsi conçue, semble être un comportement inhabituel entraînant possiblement confusion due essentiellement à l'adoption d'une méthode de coercition (Joxe. 1980, P : 21-22) pour faire face aux factions politiques opposées à l'opinion de l'autorité.

En ce qui concerne la dimension sociale de la violence, elle consiste en un état de déséquilibre dans les contextes sociaux-politiques, et le catalyseur des soulèvements et des mouvements populaires qui provoquent une double pression sur les puissances belligérantes qui deviennent incapables de limiter leurs répercussions (Koziell. 1980, P : 159).

La violence dans toutes ses manifestations trouve sa justification dans la législation religieuse islamique, chrétienne (Mertens. 1980, P : 227-228) et positive, c'est-à-dire que la violence commise au nom d'une religion a toujours existé quelle que soit l'appartenance religieuse, et que son développement est le résultat de l'instabilité politique et religieuse qui marque telle ou telle société.

En fait, la jurisprudence n'étant pas en conflit avec l'adoption de la violence dans certains lieux avec l'obligation de respecter les conditions prévues, notamment en matière d'injustice et de domination, émanant du gouverneur chargé de gérer les affaires des citoyens ou de personnes dépassant les lois en vigueur.

Tout compte fait, cela est conforme au concept positif de l'adoption de la violence en tant que nécessité historique qui a changé le cours des événements dans plusieurs périodes, en faisant appel à la violence pour imposer une discipline ou corriger les tendances erronées, justifiées par les politiciens.

Néanmoins, la violence politique dans toutes les périodes historiques est restée un phénomène social associé à la vie politique qui a été considérée comme l'approche la plus efficace permettant de résoudre les problèmes que le dialogue n'a pas su résoudre (Mertens. 1980, P : 227-228).

Les partisans de la violence politique se cachent derrière les justifications économiques, sociales ou culturelles requises par les exigences de la réalité vivante. Ce qui constitue le moyen le plus efficace pour atteindre les aspirations avec la manière la plus courte et la plus facile (Khan. 1980, P : 177-178).

Par conséquent, le concept de violence dans ce contexte ne diffère pas des définitions courantes, qui le classent comme une violence systématique, et qui rejette la politique de ceux qui gerent, et non le régime existant lui-même, qui, à son tour, cherche à maintenir le pouvoir en adoptant la même méthode.

Cependant, la violence dans son ensemble est un phénomène qui a conduit à la militarisation de la vie politique afin d'acquérir des positions politiques au détriment de l'adversaire. C'est une réalité profondément ancrée dans la société et qui prend des dimensions plus sévères en se

transformant en un fanatisme ignoble (Dormenach. 1980, P : 32).

### **1.2. La composition sociologique de la société tunisienne au XIX<sup>ème</sup> siècle: Les conflits tribaux :**

Les fouilles dans la question de la construction sociale en Tunisie prouvent l'existence d'une dissimilitude culturelle ainsi qu'une dissemblance dans le niveau et le mode de vie (Hénia. 1996, P : 127-128) qui séparent les entités de la population les unes des autres. Dans ce contexte, les composantes historiques de la société tunisienne ont été marquées par la multiplicité de ses origines (Llinares. 2008, P : 1-3) en raison de la diversité des éléments expatriés du pays, ce qui a engendré un contraste civique reflété dans l'incapacité de la société tunisienne à former une vision unifiée de ses aspirations (Larguèch. 1999, P : 225).

La lutte menée au début de la période moderne avait un caractère ethnique (Ganiage. 1955, P : 172) en ciblant les berbères et les bédouins de la part des turcs et leurs complices. En outre, au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils ont été victimes des harcèlements du pouvoir central en Tunisie.

Les premiers interstices de la population tunisienne ont été enracinés dans la dialectique d'Ibn Khaldun entre les urbains et les bédouins et la différence structurelle entre eux (Soumille. 1988, P : 229-231). Cette différence, qui a imprimé une grande partie des relations communautaires, a mis les bédouins en marge de la dynamique historique et les a soumis à la violence sensorielle et symbolique.

Cette distinction entre les nomades et les urbains a rendu le processus d'intégration très difficile. Ce qui a exigé aux nouveaux émigrés l'adoption rapide de certaines traditions et coutumes afin de maintenir la supériorité intrinsèque tunisienne (Ganiage. 1966, P : 875-878).

Au demeurant, ces différences semblent avoir des impacts sur la question des avantages communautaires résultant du retour de la division sociale après chaque tentative d'indocilité. Sur ce point, la doctrine du butin est restée le principal déterminant de l'alignement politique, à savoir les réformes initiées par Mohammad Sadiq Bey (Lafi. 2005, P : 229-230) qui ont suscité les aristocrates qui estiment que leurs privilèges sont menacés avec le refus du principe de l'égalité entre eux et les roturiers.

En très court terme, il s'agit d'une sorte de compromis entre les résidents de la capitale et les marginaux, et par conséquent, l'émergence de normes de supériorité sociale fondée sur la race et l'origine ethnique (Pauphilet. S.D, P : 62-63).

L'accusation de corruption continue adressée aux bédouins les rendait vulnérables à diverses formes de violence. Cette relation conflictuelle entre l'autorité centrale et les opprimés n'a pas été interrompue tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle; ce qui démontre que, malgré le succès des hommes politiques dans le contrôle de la plupart des secteurs cela n'a pas contribué à l'intégration des marginaux dans la vie politique tunisienne (Chérif. 1983, P : 51). Cette différence entre la structure symbiotique de la tribu et la nature répressive du pouvoir amplifie la durée du conflit entre les deux parties.

Outre, l'antagonisme entre les tribus et les métropoles qui a été investi par l'autorité locale afin de mordiller les mouvements de protestations sociaux, on trouve aussi un autre type de contraste entre les villes côtières et la capitale qui a jeté ses ramifications sur tout acte de protestation (Chérif. 1983, P : 51).

Ce conflit territorial a été lié historiquement à la structure urbaine du «Sahel» (Ganiage. 1966, P : 871-874) qui

a connu un déclin démographique au cours de la période médiévale et les débuts de l'époque moderne (Chérif. 1979, P : 209-213) résultant de la propagation du phénomène de la piraterie qui s'est intensifiée particulièrement dans les zones côtières.

Compte tenu de ces facteurs, les habitants ont préféré la stabilité dans les steppes adjacentes, comme nous avons eu avec les Andalous après leurs délégations de l'Andalousie. De ce fait, certains croient que les habitants de Sousse sont à l'origine des serviteurs du peuple de Kairouan (Chater. 1980, P : 60); et l'autorité a voulu créer des relations avec le centre afin de déterminer le statut des décideurs au sein de la communauté en encourageant les groupes expatriés tels que les Mamelouks (Boubaker. 2003, P : 36-37), les turcs et les tripolitains afin de choisir la destination côtière, ce qui les autorisent à obtenir de nombreux privilèges en raison de leur alliance avec l'autorité centrale, ainsi que l'ascension dans la hiérarchie sociale avec la survie de cette mine d'hostilité entre la côte et l'intérieur (Pélissier. 1980, P : 188).

L'autorité centrale a réussi à renforcer le contrôle de l'espace (Jerad. 2017, P : 1-3) et des habitants et de publier un réseau d'alliances qui ont contribué à passer leurs stratégies et atteindre leurs exigences grâce au soutien reçu des responsables locaux, mais l'opération de la coalition était basée sur la force du clan avec la négligence de l'influence de la force dont jouissent les dirigeants alliés dans les environs locaux perdant ainsi les qualités nécessaire de direction, ce qui fait des mouvements sociaux non-structurables et non-rationalisables, en raison de l'absence d'idées raisonnables qui peuvent orienter les comportements publics.

Depuis le début du règne des Husseinites, les Beys ont créé un groupe d'agents proche, ce qui a permis d'attirer les centres d'influence et de forces dans la société parmi les tribus

et les représentants de l'islam officiel et populaire, ainsi que les gens riches-la bureaucratie centrale-, l'oligarchie militaire et le mercantilisme tribal et urbain (Chater. 1994, P : 7).

Toutes ces catégories visent à maintenir la compagnie du Bey en répondant à ses besoins financiers (Bergaoui. 1992, P : 6) et assiéger les protestations des citoyens, ce qui fait que leurs élections représente une sorte d'abolition des différences qui peuvent émerger entre les catégories spéciales, et par la suite intégré dans la justification des choix de l'autorité, ce qui contribué à la naissance des différences structurelles entre les secteurs public et privé, tant dans la vie quotidienne que dans les domaines intellectuels.

## **2. La violence dans la société tunisienne: Une crise d'élite**

### **2.1. Hiérarchie et inégalité sociales:**

La période moderne en Tunisie était caractérisée par une présence modeste de l'Etat (Chater. 1993, P : 158) en évitant les manifestations de division qui a grêlé le pays, entre une classe privilégiée qui a vécu l'expérience du capitalisme dans ses plus hautes manifestations pour atteindre ses ambitions espérées, et une autre marginalisée qui a souffert longtemps du bannissement même dans la simple expression de l'opinion (Furet. 1963, P : 459-460), ce qui a engendré de nombreuses contradictions dont ses répercussions se sont reflétées dans le nombre croissant des phénomènes sociaux qui ont bouleversé la structure de la société tunisienne dont la violence politique et sociale.

La séparation de l'élite de la base populaire a contribué au camouflage de l'effondrement entre les différentes catégories de la société, et malgré la crise étouffante qu'a vécue le pays tunisien au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle (Boubaker. 2003, P : 29-30), les sources historiques ne diffèrent pas dans la justification de l'abus et de la violence contre la population afin de prouver la légitimité du pouvoir et de justifier ses

politiques, quelle que soit l'injustice (Rodinson. 1970, P : 21-23).

L'Etat moderne a été fondé sur l'efficacité de l'appareil de répression, et la nécessité de l'existence de groupes issus de la communauté pour disculper le vol et provenir aux déviations du souverain. En même temps, le dirigeant offre les avantages du leadership, créant ainsi l'état de la classe dominante (Mériami. 1996, P : 82-85) qui s'efforce de maintenir ses privilèges en soutenant l'autorité existante et en portant sur les dangers qui peuvent découler de la colère des groupes sociaux inférieurs.

La catégorie aisée provenait essentiellement de la composante urbaine, en particulier des catégories externes au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et avec le rétrécissement des délégués de ces éléments et l'enracinement de l'autorité Husseinite, ils ont commencé à compter sur l'appui des personnages locaux pour contrôler la démographie tribale (Boubaker. 2003, P : 47-48).

Durant la même période, certains dignitaires sont apparus et ont servi d'intermédiaires et ont pris la place de personnes influentes locales, et les éléments les plus avides d'argent ont choisi des zones proches du siège de l'autorité pour répondre aux demandes budgétaires de «Beylik», alors que les anciens urbains ont été assignés à fournir des services administratifs pour l'Etat (Bergaoui. 1992, P : 5-6).

La Tunisie a œuvré pour consolider le centralisme à la fois dans la dimension de l'espace et dans les personnes qui l'ont créé, ce qui a engendré des groupes qui dominaient le gouvernement, tandis que la majorité de la population prenait le fardeau de cette autorité sans y participer (Bergaoui. 1992, P : 6-7).

Ces groupes marginalisés ont initié la révolution contre le pouvoir et ses élites dominants comme référence à leur

colère contre le système politique et ses options économiques. Cela s'est poursuivi même dans la période contemporaine, indiquant que l'élite a pu consolider son existence, ce qui l'a fait coexister de divers systèmes politiques successifs en Tunisie (Ganiage. 1957, P : 107).

## **2.2. La Tunisie: Etat des privilégiés :**

L'Etat moderne a été fondé sur l'efficacité des organes de répression et la nécessité d'avoir des catégories graduées du noyau de la société qui justifie le vol et les déviations légiférées du gouverneur, et en contrepartie, ce dernier lui donne les prérogatives du statut social et du leadership (Hafnaoui. 1989, P : 127).

Cette démarche a contribué à la création de l'Etat de la classe dominante, qui s'efforce de préserver ses privilèges en soutenant l'autorité existante, et supporter les intimidations qui peuvent résulter de la colère des groupes sociaux inférieurs (Chater. 1991, P : 118).

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la majorité de la population est principalement issue de la composante urbaine, en particulier des groupes extérieurs, mais avec le déclin de ces éléments et la consolidation de l'autorité Husseinite, ils ont commencé à utiliser des hommes locaux afin de surveiller la démographie tribale (Chater. 1991, P : 118).

La même frise chronologique a vécu la naissance de certains dignitaires qui ont agi en tant que médiateur et ont supplanté la catégorie urbaine, et les décideurs ont choisi les éléments les plus aisés et les plus puissants de la tribu pour pouvoir répondre aux exigences fiscales des autorités locales (Bergaoui. 1992, P : 7-9).

Quant aux dignitaires urbains, ils se sont spécialisés dans la prestation de services administratifs de l'Etat (Fougères. 1941, P : 164), et ont assuré l'application des lois dans les villes surtout avec l'expansion de ces villes au

détriment des campagnes, ce qui a exigé de compter sur les chefs tribaux comme solution alternative, tout en sachant que ces derniers étaient plus souples et capables de mettre en œuvre les plans et les stratégies des politiciens, contrairement aux urbains qui ont choisi l'introversion sur eux-mêmes.

On déduit que l'Etat s'est concentré à renforcer la centralité du pouvoir tant dans l'espace que dans les fonctionnaires qui ont été chargés de les gérer ce qui a créé un groupe dirigeant privilégié, alors que la majorité écrasante de la population maintient les préoccupations du gouvernement sans y participer.

Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, le phénomène des «écorcheurs révolutionnaires» est apparu comme le reflet de la domination des riches sur les fortunes tribales, entraînant la présence de groupes en colère sur la répartition de ces richesses et l'injustice fiscale pratiquée contre les groupes aléatoires (Ganiage. 1966, P : 858-860).

Ce phénomène se poursuit même dans la période contemporaine, et cela prouve que la classe des riches a réussi à consolider son existence, et a pu coexister avec les différents systèmes politiques successifs en Tunisie.

Ce contraste entre les bédouins et les citadins a été le catalyseur des mouvements de protestation, surtout avec ce que font les urbanistes à travers le camouflage de l'effondrement économique et social existant en essayant de couvrir la réalité du déclin, afin d'éviter tout signe de rejet et éliminer toute possibilité de révolution, et là se manifeste le rôle dissuasif des agents de l'autorité (André. 1979, P : 17).

Les autorités locales ont pu affronter les opprimés en reliant un réseau d'alliances et l'adoption d'une politique de combinaison entre la stratégie d'intimidation et de sérénité à travers la fragmentation des domaines en unités minimales et

le recours à la peine ainsi que l'incorporation des ressources en fonction du degré de loyauté.

Les autorités tunisiennes se sont efforcées de fragmenter les terres et la population à des entités administratives étroites, et à travers la carte de distribution tribale on distingue que la densité humaine s'est concentrée autour du palais royal, puis commencer à s'affaiblir à mesure que nous pénétrons à l'intérieur du pays, car la fragmentation des domaines facilite le contrôle et l'intervention en cas de crise.

Outre la politique de fragmentation administrative, les autorités tunisiennes ont opté pour une politique de fractionnement démographique en encourageant les rivalités entre les tribus (Chérif. 1982, P : 67-69). En fait, l'ingérence politique dans la société a brisé la structure tribale et a contribué à l'agression de la vie bédouine menacée d'orphelinat entre son passé et le manque de mécanismes de la vie antérieure, et de ce qui devrait être et le manque de préparation à cette transformation.

### **Conclusion :**

Somme toute, la révolution est le reflet des illusions des misérables et des rêves des désocialisés pour se débarrasser de l'injustice, mais la plupart des mouvements populaires étaient semblables dans leurs causes et leurs perspectives, et les stratégies des autorités différaient dans leur traitement en sustentant les contradictions sociales, et l'octroi des ressources financières conformément à la fidélité.

La société porte en elle-même les germes de l'échec de sa quête de changement en raison de l'opposition des aspirations de la population qui a été caractérisée par les orientations violentes envers les autorités locales.

La plupart des mouvements résultent des inégalités fiscales. Ce qui a contribué à l'association du refus à la vie quotidienne sans tendance à un changement radical, et à

l'autre extrémité la stratégie des autorités est appuyée sur le pouvoir de dissuasion pour contrer les volontés hostiles.

### **Bibliographie**

Abdelhamid Hénia. (2012). «Le rôle des étrangers dans la dynamique sociopolitique de la Tunisie (XVII<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècle): Un problème d'historiographie». Cahiers de la Méditerranée. N°84. 2012.

Abdelhamid Hénia. (1996). «Les terres mortes de la Tunisie utile et les nouvelles stratégies foncières à l'époque moderne». Revue des Mondes Musulmans et la Méditerranée. N°79-80. 1996.

Abdelhamid Larguèch. (1999). Les ombres de la ville: pauvres, marginaux et minoritaires à Tunis (XVIII<sup>ème</sup> siècle). Centre de publication universitaire, Faculté des Lettres de Manouba.

Alain Joxe. (1980). «Examen critique des méthodes quantitatives appliquées aux recherches sur les causes de la violence». La violence et ses causes. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation. La science et la culture. 7. Place de Fontenoy. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. Vendôme. 1980.

Christi Wallonie-Bruxelles. (2006). «Qu'est-ce que la violence?». Analyses. Publié avec le soutien du service de l'éducation permanente de la Communauté française. 2006.

Claude Llinares et Danièle Lima-Boutin. (2008). L'émigration italienne de 1830 à 1914: Causes, conditions et conséquences socio-économique. Paris. 17 mai 2008. Marseille.

Dieter Senghaas. (1980). «L'apport scientifique des recherches sur la paix à l'analyse des causes de la violence sociale: transdisciplinarité». La violence et ses causes. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation. La science et la culture. 7. Place de Fontenoy. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. Vendôme, 1980.

Eliane Corbet. (2000). «Les concepts de violence et de maltraitance». ADSP. N°31. Juin 2000.

Fougères M. (1941). «Une belle histoire humaine: Nomadisme et vie sédentaire en Tunisie orientale». Annales d'histoire sociales. N°3-4, 1941.

François Furet. (1963). «Pour une définition des classes inférieures à l'époque moderne». Annales. Economies, sociétés, civilisations. N°3. 1963.

Hafnaoui Ammaimia. (1989). «Doléance et résistance dans le chant populaire dans la région de Gafsa 1860-1885». Revue du monde musulman et de la méditerranée. N°51. 1989.

Jean-Marie Domenach. (1980). «La violence». La violence et ses causes. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation. La science et la culture. 7. Place de Fontenoy. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. Vendôme. 1980.

Jean Ganiage. (1957). «Etude démographique sur les Européens de Tunis: nationalité, fécondité, mortalité infantile au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle». Les Cahiers de Tunisie. T.5. N°19-20. 1957.

Jean Ganiage. (1966). «La population de la Tunisie vers 1860: Essai d'évaluation d'après les registres fiscaux». Population. N°5. 1966.

Jean Ganiage. (1955). «Les Européens en Tunisie au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle (1840-1870)». Les Cahiers de Tunisie. T. 3. N°11. 1955.

Khalifa Chater. (1994). «Introduction à l'étude de l'établissement tunisien: L'état makhzen husseinite et ses mutations». Cahiers de la méditerranée. N°49. 1994.

Khalifa Chater. (1993). «Les élites du pouvoir et de l'argent: Le cas de la Tunisie aux XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles». Cahiers de la Méditerranée. N°46-47. 1993.

Khalifa Chater. (1991). «Les notables citadins en Tunisie au cours de l'ère colonial: Le concept du beldi et ses mutations». Cahiers de la Méditerranée. N°45. 1992.

Khalifa Chater. (1980). «Relation ville-compagne dans la Tunisie du XIX<sup>ème</sup> siècle: Le cas du Sahel et des basses steppes». Système urbain et développement au Maghreb. 1980.

Krzysztof Poklewski-Koziell. (1980). «L'étude de la violence du point de vue de la défense sociale». La violence et ses causes. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation. La science et la culture. 7. De Fontenoy. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. Vendôme. 1980.

Louis André. (1979). Nomades d'hier et nomades d'aujourd'hui dans le sud tunisien. Collection mondes méditerranées dirigée par Bernard kayser. Ouvrage publiée avec le concours du CNRS. Edi Sud. Aix-en-Provence.

Maxime Rodinson. (1970). «Le marchand musulman». D.S. RICHARD. Vol. 2. 1970.

Mehdi Jerad. (2017). «Etienne Famin, «chargé d'affaires américain» à Tunis: «entre enjeu identitaire et logique clientiliste (fin XVIII<sup>ème</sup>-début XIX<sup>ème</sup> siècle)». Cahiers de la Méditerranée. N°94. 15 juin 2017.

Mohamed-Hédi Chérif. (1982). «Document relatif à des tribus tunisiennes des débuts du XVIII<sup>ème</sup> siècle: Enseignements démographiques

et économiques». Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée. N°33. 1982.

Mohamed-Hédi Chérif. (1983). «Pouvoir beylical et contrôle de l'espace dans la Tunisie du XVII<sup>ème</sup> et des débuts du XIX<sup>ème</sup> siècle». Annuaire de l'Afrique du Nord. T. XXII. 1983.

Mohamed-Hédi Chérif. (1979). «Propriétés des oliviers au Sahel des débuts du XVII<sup>ème</sup> à ceux du XIX<sup>ème</sup> siècle». Actes du 1<sup>er</sup> Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb. Tunis. Publications du CERES. t. 2.1979.

Mohammed Ben Ncib. (1997). Les représentants de la Régence de Tunis au Caire et à Alexandrie, 1812-1881. DEA (en langue arabe). Université de Tunis.

Mohammed Mériami. (1996). «Les communautés d'émigrants jerbiens et leurs relations avec les sociétés méditerranéennes à l'époque moderne». Etudes sur l'histoire de Jerba, Travaux des quatre sessions de 1988, 1990, 1992, 1994. Tunis, Association les amis de B. Tlili. Comité culturel de Midoun-Jerba. 1996.

Mustapha Tlili (2013). «L'exercice du pouvoir sur les communautés oasiennes de Gafsa (Tunisie) au XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles». Pratiques et représentations. ANALES ISLAMOLOGIQUES (46).

Nora Lafi. (2005). «Les pouvoirs urbains à Tunis à la fin de l'époque ottomane: la persistance de l'Ancien régime». Municipalités méditerranéennes. Les réformes urbaines ottomanes au miroir d'une histoire comparée (Moyen-Orient. Maghreb. Europe méridionale). Berlin. Klaus Schwarz Verlag. 2005.

Pauphilet D. (S.D). Etat des recherches ethnologiques en Tunisie. Chargé de mission par le Musée de l'Homme.

Pélissier E. (1980).Description de la régence de Tunis. Edition Bouslama/Tunis.1980.

Pierre Mertens. (1980). «Violence institutionnelle, violence démocratique et répression». La violence et ses causes. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation. La science et la culture. 7. Place de Fontenoy. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. Vendôme. 1980.

Rasheeduddin Khan. (1980). «La violence et le développement socio-économique». La violence et ses causes. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation. La science et la culture. 7. Place de Fontenoy. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. Vendôme. 1980.

Rémi Baudouï. Nojon Alain. (2007). Les défis du terrorisme. Paris. Ellipès.

Sadok Boubaker. (2003). «Négoce et enrichissement individuel à Tunis du XVII<sup>ème</sup> siècle et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle». Revue d'Histoire moderne et contemporaine. N°50-4. 2003.

Sami Bergaoui. (1992). «Fortunes tribales dans la Tunisie du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle: Le cas des Ben Said (tribu des Béni Zid)». Cahiers de la Méditerranée. N°45. 1992.

Soumille P. (1988). «Aspects sociaux et religieux du régime des "capitulations" dans la Tunisie husseinite». La vie sociale dans les provinces arabes à l'époque ottomane. Tome 3. Publications du Centre d'Etudes et de Recherches Ottomanes. Morisques. De Documentation et d'Information. Zaghuan. 1988

AlNaciriya